

Le conseil municipal entérine la gratuité de la médiathèque

et autres sujets



Le conseil municipal entérine la gratuité de la médiathèque

PAVIE : Le dernier Conseil municipal de l'année vote la gratuité de la médiathèque et adopte un voeu en faveur du contournement AUCH-PAVIE

Ce jeudi 16 décembre a eu lieu le dernier Conseil municipal de l'année 2021, sous la présidence de Jean Michel Blay, Maire.

Après plusieurs sujets de décisions modifications budgétaires, le Conseil a entériné les lignes directrices de gestion en matière de ressources humaines. Il a également acté la participation à la complémentaire santé des agents à compter de 2022.

Accès gratuit à la médiathèque

Un débat a suivi sur l'instauration de la gratuité pour l'accès à la médiathèque, le Maire expliquant que ce service de 13 ans d'âge (la médiathèque a ouvert en 2008) dispose désormais d'un fonds permettant de répondre à la demande. Marie-Christine Verdier, adjointe à la culture a indiqué attendre de cette mesure une hausse de la fréquentation, qui peut aller jusqu'à 30 %.

Les ombrières photovoltaïques en question

Le sujet suivant concernait la participation à une action expérimentale d'installation d'ombrières photovoltaïques sur le parking de la Place Montaigne. Le Maire a rappelé qu'il s'agissait de la 4^e réunion sur le sujet après notamment une réunion avec les riverains. Le Conseil par 15 voix pour a décidé de poursuivre le partenariat avec le syndicat des énergies et la Région Occitanie pour accueillir des ombrières sur la place.

Enfin, le Conseil a adopté, comme celui d'AUCH et le Conseil d'agglomération, un voeu appelant à la réactivation du dossier du contournement routier d'AUCH et de PAVIE.